SYNDICAT POUR L'ETUDE ET LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE DU SUD DEUX-SEVRES
(S.E.R.T.A.D.)
DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES
SECRETARIAT
LA CHESNAYE - 79260 SAINTE NEOMAYE
Tél. 05.49.25.32.09 - Fax. 05.49.05.35.16

REUNION DU LUNDI 24 FEVRIER 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre du mois de février, à vingt heures, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au secrétariat du Syndicat du Lambon à La Chesnaye de SAINTE NEOMAYE, sous la présidence de **Monsieur ROULLEAU Claude,** Président, en suite de la convocation en date du 18 février 2014.

Nombre de membres en exercice : 40

ETAIENT PRESENTS :

MM.	ROULLEAU Claude	Président, Délégué du Syndicat du LAMBON
	LACOTTE Claude	Vice- Président, Délégué de ST MARTIN LES MELLE

ABSENTS EXCUSES :

MM.	THEBAULT Michel	Vice- Président, Délégué de MELLE
	ROY Jean-Marie	Vice- Président, Délégué de CELLES SUR BELLE
	CHANTREAU Michel	Vice- Président, Délégué du SMPAEP de SAINT MAIXENT
	LAVAULT Claude	Vice- Président, Délégué du Syndicat du LAMBON
	LAURANT François	Délégué de CELLES SUR BELLE
	LAURIN Philippe	Délégué de ST LEGER LA MARTINIERE
	DECHAMPS Michel	Délégué de ST LEGER LA MARTINIERE
	CASSAGNES Gérard	Délégué d'EXOUDUN
	RIVAULT Gilbert	Délégué de SAINTE BLANDINE
	GRUCELSKI Jean-Claude	Délégué de SAINTE BLANDINE
	BRACONNEAU Pierre	Délégué suppléant du SMPAEP de SAINT MAIXENT
	BILLEROT Régis	Délégué de SALLES
	BERNARDEAU Dominique	Délégué de SALLES
	AUBIN Pierre	Délégué de SOUDAN
	VIELLARD Jean-Paul	Délégué de SOUDAN
	METAIS Guy	Délégué de PAMPROUX
	PHELIPPEAU Jacques	Délégué de PRAILLES
	VOIX Pascal	Délégué de BEAUSSAIS VITRE
	LOMBARD Jacques	Délégué de THORIGNE
	DON Philippe	Délégué de MELLE
	VIOLLET Daniel	Délégué de ST MARTIN LES MELLE
	INGRAND Emmanuel	Délégué de ST VINCENT LA CHATRE
	TRICHET Jacques	Délégué de ST VINCENT LA CHATRE
	CLERC Christian	Délégué d'EXOUDUN
	AUZURET Patrice	Délégué du SMPAEP de SAINT MAIXENT
	MORIN Jean-Pierre	Délégué du Syndicat A.E.P. de 4B
	FRAPPE Jean-Michel	Délégué du Syndicat A.E.P. de 4B
	BLANCHET Philippe	Délégué du Syndicat de LA MOTHE ST HERAY
	BOUFFET Pierre	Délégué du Syndicat de LA MOTHE ST HERAY
	PERRON René	Délégué d'AVON
	NAUD Pierre	Délégué d'AVON
	GUILLOT Roland	Délégué de BOUGON
	JOFFRIT Christophe	Délégué de PRAILLES
	DANIAULT Alain	Délégué de BEAUSSAIS VITRE
	MORDENTI Hervé	Délégué de BEAUSSAIS VITRE
	BERNARD Jean-Paul	Délégué de THORIGNE
MMES	MARCHE Karine	Déléguée de PAMPROUX
	DAHMANI Leslie	Délégué de BEAUSSAIS VITRE
	PAIRAULT RABUSSEAU Paule	Déléguée de BOUGON

PERSONNALITES EXCUSEES :

MMME	CROUZET Marie-Pierre	Receveur Syndical
M.	BARBARIT Cyril	C.A.E.D.S.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LACOTTE Claude

En début de séance, Monsieur le Président propose de :

Rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Mise en place de la sectorisation

A modifier à l'ordre du jour :

- Mise en place de l'action « Autonomie fourragère »

Le Conseil Syndical décide de rajouter et modifier les points ci-dessus à l'ordre du jour.

Adoption du Procès-Verbal du 16 décembre 2013

Aucune observation n'étant prononcée, le procès-verbal du 16 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

Adoption du Procès-Verbal du 23 décembre 2013

Aucune observation n'étant prononcée, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Orientations budgétaires – Budget Principal Production

Après une première approche, le résultat d'exploitation pour l'année 2013 ressort en déficit de fonctionnement de 46 360.27 €.

La section d'investissement laisse apparaître un résultat déficitaire pour l'exercice 2013 de 18 044.93 €.

Le report en fonctionnement est donc de – 46 360.27 €.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir le budget 2014 sur ces bases.

Orientations budgétaires – Budget Annexe Etude Bassin Versant

Après une première approche, le résultat d'exploitation pour l'année 2013 ressort en excédent de fonctionnement de 174 141.58 €.

La section d'investissement laisse apparaître un résultat déficitaire pour l'exercice 2013 de 897.25 €.

Compte-tenu des restes à réaliser de 4 176.60 €, il n'y a pas de besoin de financement.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir le budget 2014 sur ces bases.

Orientations budgétaires – Budget Annexe Distribution

Après une première approche, le résultat d'exploitation pour l'année 2013 ressort en excédent de fonctionnement de 1 564.92 €.

La section d'investissement laisse apparaître un résultat déficitaire pour l'exercice 2013 de 234 732.25 € compte tenu d'un virement de la section de fonctionnement de 161 369.29 €.

Compte tenu des restes à réaliser de – 98 294.55 €, le besoin de financement est de 118 681.15 € (C°/1068 de 2013 = 118 681.15 €) le report en fonctionnement est donc de 175 409.87 €.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir le budget 2014 sur ces bases.

Orientations budgétaires – Budget Annexe Analyses

Après une première approche, le résultat d'exploitation pour l'année 2013 ressort en excédent de fonctionnement de 46 640.00 €.

Il n'y a pas eu d'écritures en investissement en 2013.

Il n'y a pas de restes à réaliser ni de déficit d'investissement donc pas de besoin de financement.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir le budget 2014 sur ces bases.

Orientations budgétaires – Budget Annexe Défense incendie

Après une première approche, le résultat d'exploitation pour l'année 2013 ressort en déficit de fonctionnement de 2 104.62 €.

La section d'investissement laisse apparaître un résultat déficitaire pour l'exercice 2013 de 1 289.99 €.

Compte tenu qu'il n'y a pas de restes à réaliser et du déficit d'investissement, le report de fonctionnement est donc un déficit de 1 439.93 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'établir le budget 2014 sur ces bases.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le contrat de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne arrive à échéance le 1er mai 2014.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur Le Président à renouveler le contrat de la ligne de Trésorerie pour 900 000 euros.

Conventions avec les organismes professionnels agricoles

Dans le cadre des Contrats Territoriaux 2014-2018 pour les bassins versants de la Sèvre Niortaise amont et de la Touche Poupard, des conventions avec les organismes professionnels agricoles pour la mise en place d'actions inscrites à ces contrats pourront être signées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur Le Président à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Emprunt

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les restes à réaliser de 2013 en recettes d'investissement, laisse apparaître une somme de 400 000 euros.

Après négociation avec les différents organismes de crédit, la proposition de la Caisse des Dépôts d'un prêt de 400 000 euros sur 20 ans à 2.25 % est la plus intéressante.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces afférentes au dossier.

Affiliation volontaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au Centre de Gestion

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le Conseil d'Administration du Centre de Gestion dans sa séance du 28 janvier 2014 a donné un accord de principe à l'unanimité pour l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais au Centre de Gestion 79 avec un effet au 1er janvier 2014.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président à signer la demande d'affiliation.

Renouvellement des conventions de partenariat SIG

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les conventions conclues avec le SIEDS pour la numérisation du cadastre et l'échange de données composites de la commune de Melle arrivent à échéance.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces afférentes au dossier.

Numérisation des plans SIG

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le SERTAD a confié à la CAEDS la numérisation des plans SIG. Du fait de l'intégration de la Commune de Celles sur Belle au SERTAD, la numérisation des réseaux AEP de la Commune de Celles sur Belle doit avoir lieu.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de l'autoriser à signer les pièces afférentes au dossier.

Recrutement de deux Adjoints Technique de 2ème classe contractuels pour la relève des compteurs

Monsieur le Président informe l'Assemblée de la nécessité de recruter deux adjoints techniques de 2ème classe contractuels pour la relève de compteurs du 1er semestre 2014, soit du 1er avril au 30 juin 2014, et du 2ème semestre 2014, soit du 1er septembre au 30 novembre 2014.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur Le Président à recruter deux adjoints techniques de 2ème classe contractuels pour la relève de compteurs et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Renouvellement de contrat

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le contrat de Marceline MIT arrive à échéance au 28 février 2014.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président à reconduire le contrat de Marceline MIT à partir du 28 février 2014 pour un an.

Mise en place de la sectorisation

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement du réseau d'eau potable, le SERTAD a décidé de mettre en place un plan de sectorisation du réseau avec transmission des données (télégestion).

Afin de bénéficier des aides des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, Monsieur le Président, propose au Conseil Syndical de l'autoriser à demander ces subventions et à signer toutes les pièces afférentes.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président à demander des aides à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne pour la mise en place de la sectorisation et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Questions diverses

Monsieur le Président souhaite que l'Assemblée donne son avis concernant le dépôt des matériaux et déchets inertes. Où peut-on trouver un terrain ?

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le service technique étudie ce dossier et est en attente de réponses.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 heures 30.

Les membres, Le Président,